

APEI Centre-Manche

10, Rue de la Cavée – B.P. 68 – 50180 AGNEAUX

☎ 02 33 77 36 00 – Fax : 02 33 57 11 48

siege.agneaux@apeicm50.org – SIRET 775 611 056 00117 APE 7010 Z



Enquête « MON MODE DE VIE A L'APEI CENTRE MANCHE DEMAIN » : les résultats !

I - L'ENQUETE

LES BESOINS ET OBJECTIFS ➡ Anticiper l'avenir en répondant aux attentes

L'APEI Centre-Manche a pour ambition de s'adapter en permanence aux besoins des personnes accueillies dans ses établissements et aux attentes de leurs accompagnants.

Afin d'enrichir sa réflexion sur les orientations en matière de modes d'accueil et d'implantation des établissements pour les années à venir, l'APEI Centre Manche a lancé une vaste enquête en octobre 2016, par le biais d'un questionnaire concernant les souhaits des familles pour le futur : travail, activités de jour, logement et vie sociale des personnes accueillies.

Les personnes accueillies ont également été sollicitées pour répondre de leur côté aux questions, par le biais d'un questionnaire spécialement adapté.

L'ENQUETE ➡ 543 questionnaires envoyés aux familles et proposition de participer aux personnes accueillies

L'enquête a concerné toutes les personnes accueillies au sein des établissements de l'APEI Centre Manche (exception faite des personnes accueillies au sein de la MAS), de plus de 15 ans, ainsi que les personnes en liste d'attente des autres IME du Centre Manche.

Des questionnaires anonymes ont été envoyés par voie postale avec enveloppes préaffranchies pour les retours. Une version en ligne des questionnaires était aussi accessible sur internet.

Au total, de très bons taux de retours :

- 28% de retour pour les familles (153 réponses),
- 65% de retour pour les personnes accueillies (351 réponses).

II - LES RESULTATS

LA POPULATION

Les questionnaires ont été remplis en majorité par les parents (mère ou père) des personnes accueillies (71,4%). Plus de 11% l'ont été par la fratrie.

Les répondants sont des personnes entre 41 et 60 ans pour plus de la moitié. Au total, environ 38% des répondants ont plus de 61 ans.

Les personnes accueillies ont majoritairement entre 21 à 50 ans (pour 70,80%).

36,90% des personnes accueillies ayant répondu à l'enquête est dans la tranche d'âge 15 à 30 ans. Ceux qui ont le moins répondu ont entre 31 et 40 ans (0,6%).

L'HABITAT

Les familles et les personnes accueillies envisagent majoritairement leur avenir dans les 5 ans au sein d'un ESAT. Le FOA apparaît en deuxième position. Par contre, le projet qui arrive en 3^{ème} position diffère selon qui répond : pour les familles il s'agit de la solution ESAT plus SAVS, pour les personnes accompagnées, il s'agit du milieu ouvert.

Quant au type de logement souhaité, il est en premier lieu pour les familles au sein d'un établissement, puis au domicile personnel (sauf pour les enfants de moins de 21 ans pour lesquels on envisage plutôt le logement au sein de la famille), puis dans la famille ou famille d'accueil. Selon les personnes, le logement est en premier lieu envisagé au domicile personnel, toutes tranches d'âge confondues, puis au sein d'un établissement et enfin dans la famille.

La distance idéale pour les familles entre les lieux de travail et de logement, est une distance peu éloignée, réalisable à pieds, moins de 15 minutes. Cependant, pour les enfants les plus jeunes et les adultes entre 41 et 50 ans, les familles envisagent un trajet entre 15 et 30 minutes par transport. Plus de 8% d'entre elles, imaginent des sites carrément contigus. Les personnes accueillies, elles, envisagent idéalement de se rendre au travail par le taxi, la navette ou les bus. Sauf pour les plus jeunes (15 à 20 ans) qui préfèrent la voiture ou le scooter comme mode de transport. Les trajets à pieds n'arrivent qu'en troisième position.

L'environnement idéal pour le logement si situe pour tous en ville, proche des commerces et des services. Puis à la campagne, en zone périurbaine, puis dans un bourg. Pour cette question, familles et personnes sont du même avis, et l'âge des personnes ne semble pas influencer la réponse.

Les familles imaginent les personnes accueillies plutôt en appartement, puis en maison avec jardin. Les personnes s'imaginent plutôt en maison avec jardin d'abord. Quant aux modes de vie, les familles répondent majoritairement par un habitat collectif alors que les personnes s'envisagent plutôt en couple. Après le modèle du couple, les familles et personnes imaginent ensuite plutôt des logements individuels ou des petits collectifs. Les familles imaginent donc plutôt un centre d'habitat collectif, quel que soit l'âge des personnes, sauf entre 31 et 40 ans, tranche d'âge pour laquelle elles envisagent plutôt un petit collectif en maison. Le modèle du couple fait lui l'unanimité chez les personnes, sauf pour les plus âgées de 51 à 60 ans.

La priorité en matière de logement est pour 39% des familles et des personnes accueillies, la proximité du logement par rapport au lieu de travail. Ensuite, les familles posent comme priorité le fait de pouvoir choisir le mode d'hébergement (collectif ou individuel) et le type de logement (maison ou appartement). Les personnes accueillies posent, elles, en deuxième critère d'importance, celui de pouvoir choisir d'habiter en ville ou à la campagne. L'âge des personnes ne semblent pas influencer la question des priorités.

LES PRESTATIONS

Les souhaits en matière de présence la nuit varient selon le répondant. Les familles souhaitent plutôt pouvoir disposer d'une présence sur place, alors que les personnes accueillies préfèrent pouvoir appeler quelqu'un seulement en cas d'urgence. Cependant, les familles des plus jeunes (15 -20 ans) envisagent aussi cette solution d'urgence uniquement tandis que les personnes accueillies les plus âgées souhaitent quand même avoir la présence d'un éducateur sur place.

Les familles et les personnes accompagnées souhaitent entretenir le linge par elles-mêmes, ou en second lieu le donner à la lingerie de l'établissement. Les familles sont plus de 12% à envisager de donner à un prestataire extérieur cette tâche. L'âge ne semble pas influencer la réponse à cette question, sauf pour les parents des 31-40 ans, qui délégueraient plus facilement à l'établissement l'entretien du linge.

Il en est de même pour ce qui concerne le ménage du logement : en premier choix par soi-même, en second choix par l'établissement et en troisième par un prestataire extérieur.

Idem également pour le fait d'effectuer les achats. Seules les personnes accueillies de 41 à 50 ans préfèrent faire leurs achats avec un éducateur.

Pour ce qui est des souhaits en matière de restauration, transports et organisation du temps libre et des vacances, les opinions des familles divergent de celles des personnes accueillies. En effet, les familles souhaitent majoritairement laisser à l'établissement la gestion de ces trois thèmes, alors que les personnes souhaitent les prendre en charge directement.

Il faut aussi noter que les parents des plus jeunes (moins de 30 ans) envisagent aussi pour eux une certaine autonomie dans la gestion des repas, transports et loisirs.

A la question de faire devenir optionnelle une partie de ces services et prestations assurés par les établissements, la réponse est plutôt négative de la part de familles et des personnes accueillies. Cependant, on peut noter que plus de 17% des familles et 27% des personnes accueillies y seraient favorables. Les parents des moins de 20 ans y sont en majorité (plus de 50%) favorables.

LE TRAVAIL

Travailler seul ou en équipe ? Les familles souhaitent que les personnes puissent travailler en petit collectif. Les plus jeunes (15-20 ans) et les plus âgées (51 ans et plus) des personnes accueillies ont eu du mal à se positionner et ont plutôt choisi une non-réponse. Les autres tranches d'âges (21 à 50 ans) ont aussi répondu par le petit collectif.

La moitié des familles imaginent les personnes accueillies travaillant au sein d'un atelier ESAT. Les personnes elles-mêmes ont eu du mal à choisir une réponse. (42% de non-réponse). 24% s'imaginent dans une entreprise cliente avec un encadrant.

La question de la durée du temps de travail requiert l'unanimité des familles et des personnes : travailler à temps plein, quel que soit l'âge.

Familles et personnes accueillies semblent vouloir une polyvalence dans les métiers exercés. Avec cependant une petite exception pour les personnes de 21 à 30 ans qui répondent plutôt vouloir être spécialisées dans un seul métier.

Les personnes et les familles envisagent l'avenir plutôt en milieu protégé (ESAT), cependant les plus jeunes (moins de 20 ans), quand ils arrivent à s'imaginer en situation de travail, s'imaginent plus en milieu ordinaire.

Enfin, le fait de pouvoir choisir de pouvoir travailler soit en ESAT, soit en entreprise semble être pour tous le critère le plus important en matière de travail, même si les personnes accueillies ont répondu majoritairement par une non-réponse, c'est la deuxième réponse choisie, suivie l'évolution professionnelle plébiscitée par tous (et surtout par les 21-30 ans).

LES ACTIVITES DE JOUR

Comme pour le travail, les souhaits en matière de taille d'équipe pour les activités de jour sont pour des petits collectifs. Même si la majorité des personnes n'a pas répondu à cette question, c'est tout de même la deuxième réponse choisie par les personnes qui ont répondu.

Les familles souhaitent que les personnes accueillies puissent avoir des temps au sein de l'établissement et d'autres en dehors. Les personnes elles-mêmes ne se prononcent que peu, et se voient soit complètement au sein de l'établissement d'accueil, soit en alternance dans et en-dehors de l'établissement. L'âge ne semble pas influencer les réponses.

Le temps idéal pour les familles est un temps plein, c'est aussi ce que pensent les personnes accueillies à 13%. (Elles ne se prononcent pas à 71%.)

Enfin, le fait de pouvoir choisir de réaliser des activités de jour au sein de l'établissement ou en-dehors est le critère le plus important pour les familles. Les personnes accueillies qui ont répondu à cette question ont plutôt exprimé leur préférence pour le fait de pouvoir réaliser des activités seul(e) ou en groupe.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les familles sont favorables aux nouvelles technologies, qu'elles soient appliquées aux services domestiques, aux activités professionnelles ou de jour, ou bien quand elles viennent en compensation du handicap.

Les personnes accueillies semblent ne pas connaître ce que représentent ces nouvelles technologies, mais y seraient globalement favorables.

SATISFACTION ENQUETE

La démarche de l'enquête et son questionnaire a paru intéresser familles et personnes accueillies. Les familles ont trouvé le questionnaire intéressant ou très intéressant à 83% et les personnes accueillies à 74%.

L'INFLUENCE DE L'AGE SUR LES REPONSES

Réponses des familles :

Selon l'âge de la personne accueillie, les familles ont répondu différemment aux questions sur le type et les modalités de logement, la distance logement-travail, les modalités des services et prestations, les NTIC à la maison et en compensation du handicap.

Au niveau du mode d'habitat, les moins de 21 ans préfèrent habiter au domicile familial ou celui de la famille d'accueil, les personnes entre 21 et 50 ans se voient hébergées en établissement. Les 51 ans et plus s'imaginent au domicile personnel.

Pour ce qui est de la distance logement-travail, les familles souhaitent une distance peu éloignée, sauf pour les moins de 20 ans et les 41-50 ans pour lesquels les familles imaginent un trajet plus long (15 à 30 minutes par transport).

Le type de logement idéal est plutôt l'appartement, sauf pour les personnes de 21 à 30 ans et de 41 à 50 ans.

Le mode d'hébergement idéal est plutôt le centre d'habitat collectif, sauf pour les moins de 20 ans et les 31-40 ans pour lesquels les familles imaginent plutôt un petit collectif en maison. Les familles aspirent à des logements individuels pour les 51 à 60 ans.

Les familles préfèrent pouvoir compter sur la présence d'un professionnel la nuit sur place, sauf pour les plus jeunes (moins de 20 ans) et les plus âgés (51 ans et plus).

Les souhaits pour les prestations de restauration, transports et organisation du temps libre et des vacances, diffèrent selon les âges. Les familles des plus jeunes (moins de 31 ans) et des 51-60 ans, souhaitent que les personnes assurent elles-mêmes leur restauration. Quantitativement parlant, les réponses sont néanmoins supérieures pour la restauration assurée par l'établissement.

Pour les transports, les familles préfèrent pour les moins de 20 ans une prestation assurée par l'établissement, alors qu'elles souhaitent que les personnes de 21 à 40 ans gèrent leurs transports par elles-mêmes.

Enfin, les familles des moins de 31 ans préfèrent que l'organisation des temps libres soit l'affaire des personnes elles-mêmes.

Les familles des personnes âgées de 51 ans et plus ne sont pas favorables aux NTIC à la maison ou en compensation du handicap, alors qu'elles sont en majorité favorable à ces nouvelles technologies quand elles concernent les activités de jour ou le travail. Les familles des personnes de moins de 50 ans, sont elles favorables aux nouvelles technologies.

Réponses des personnes accueillies :

Selon leur âge, les personnes accueillies ont répondu différemment aux questions relatives à la distance logement-travail, au mode de logement, au souhait pour la nuit, pour les achats et l'organisation du temps libre, au fait de vouloir travailler seul ou en équipe, à la spécialisation ou polyvalence dans le travail, à la priorité dans le travail, aux nouvelles technologies et à l'externalisation des services.

En effet, les moins de 20 ans ont exprimé leur souhait de se rendre au travail avec leur propre véhicule (voiture ou scooter), alors que toutes les autres personnes accueillies préfèrent prendre le taxi, la navette ou le bus.

Les personnes accueillies jusqu'à 50 ans ont une représentation idéale par le modèle du mode de vie en couple. Seules les 51-60 ans imaginent vivre seules ou en petit groupe.

Les souhaits pour la nuit sont tranchés en fonction de l'âge : avant 41 ans, les personnes souhaitent pouvoir appeler quelqu'un en cas d'urgence, après 41 ans elles souhaitent plutôt une présence sur place la nuit.

Pour effectuer les achats personnels, les personnes accueillies souhaitent toutes pouvoir les faire seules, sauf pour la tranche d'âge 41 à 50 ans.

De même pour pouvoir organiser ses temps libres et ses vacances, sauf pour les 51-60 ans qui préfèrent que ce soit l'établissement qui s'en charge.

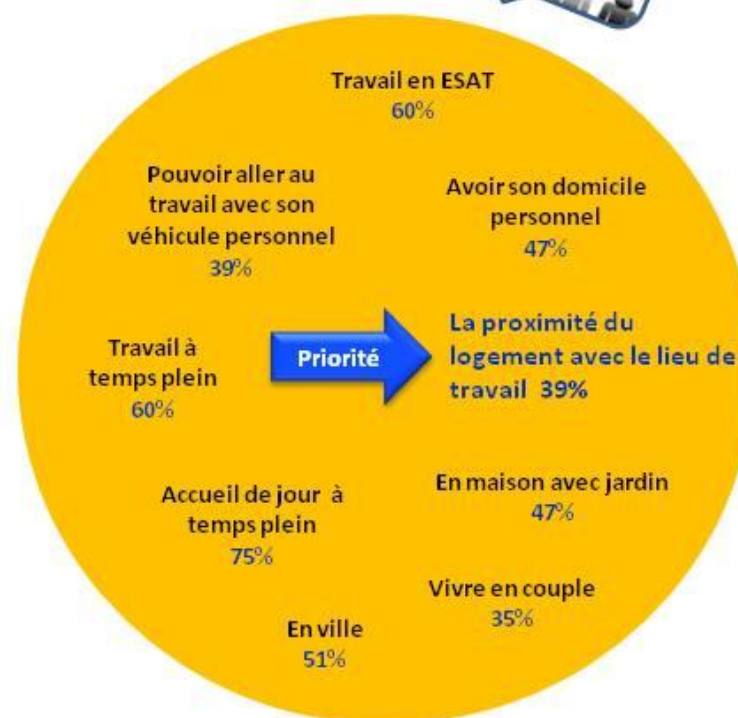
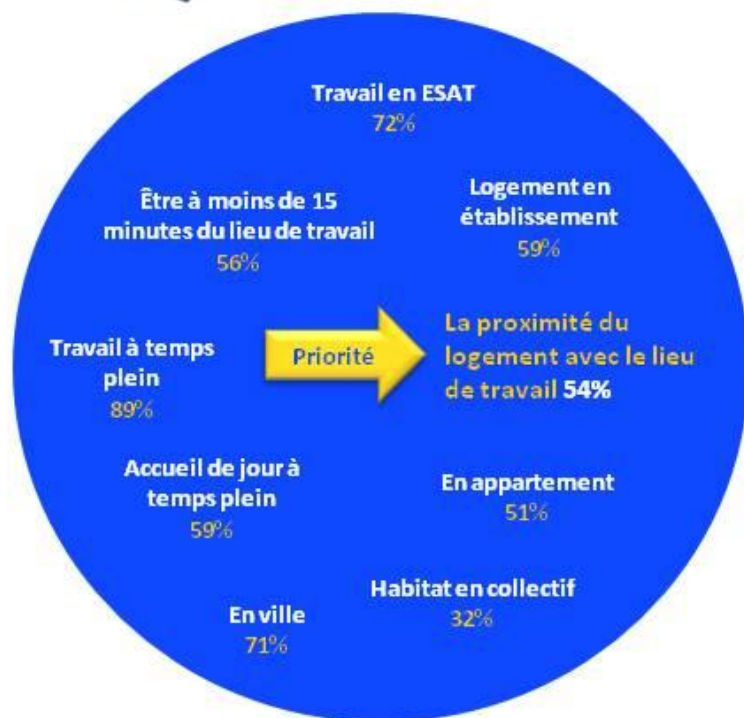
Au niveau du travail, les personnes préfèrent travailler en petits groupes de 3 à 8 personnes, sauf les plus jeunes (15-20 ans) et les plus âgées (51 ans et plus), qui ne se prononcent pas.

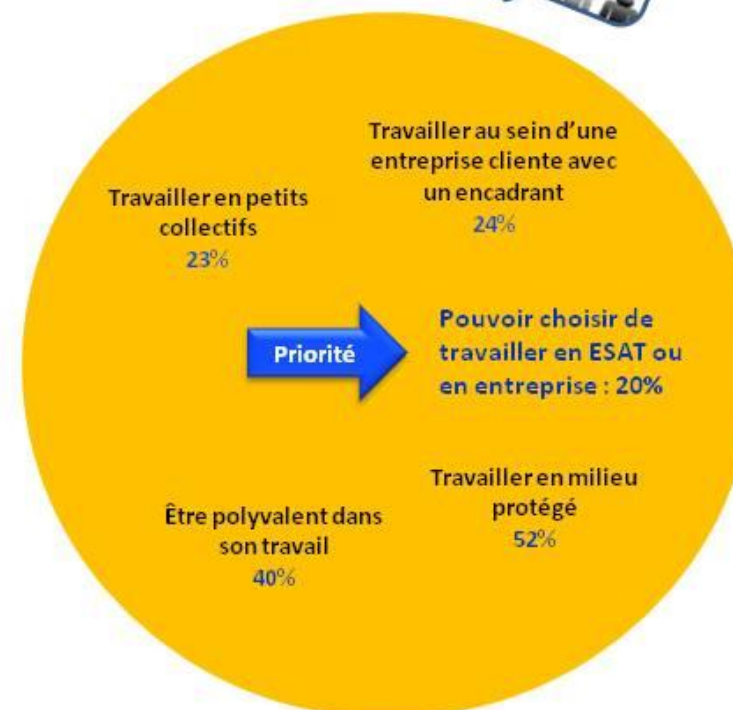
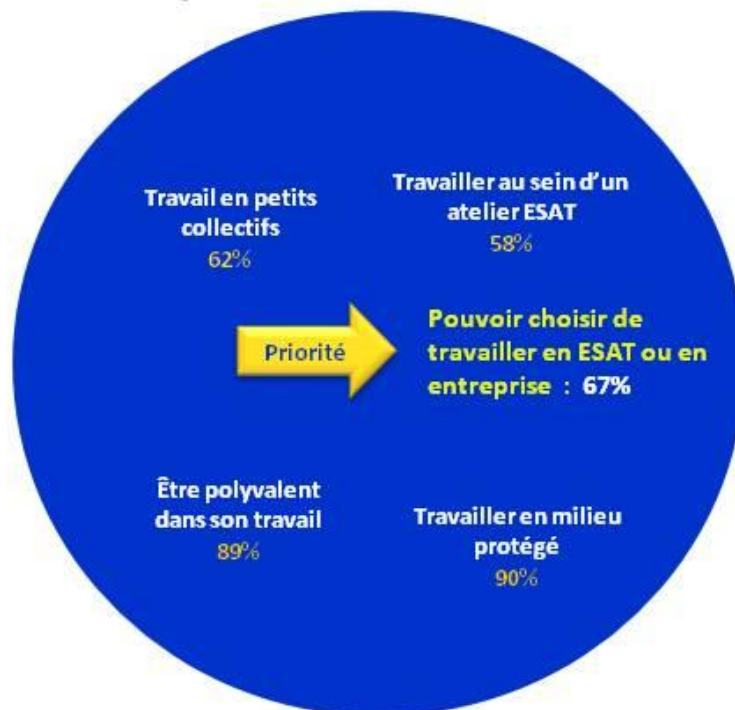
Pouvoir réaliser des métiers différents semble être le modèle du travail idéal, sauf pour les 21-30 ans qui aspirent à être spécialisés dans un métier.

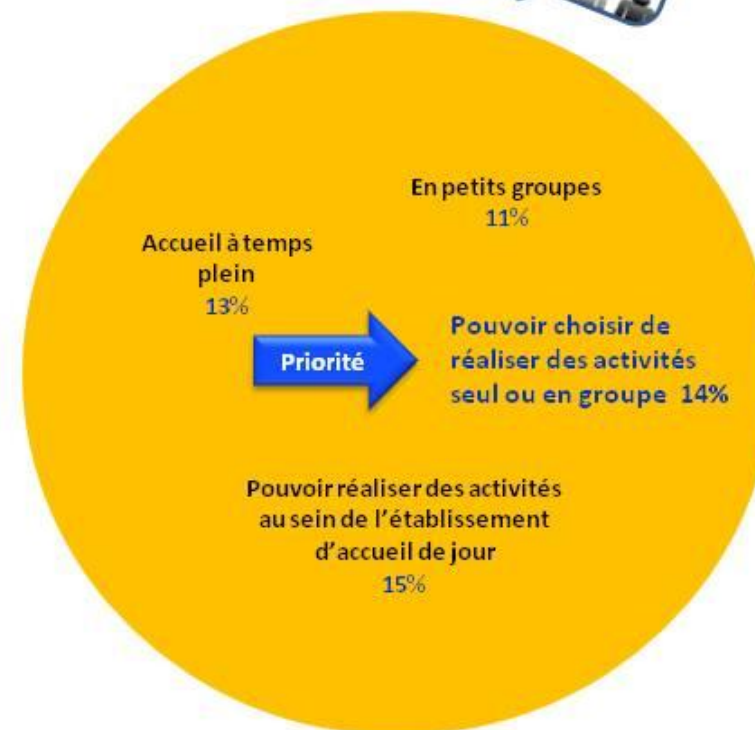
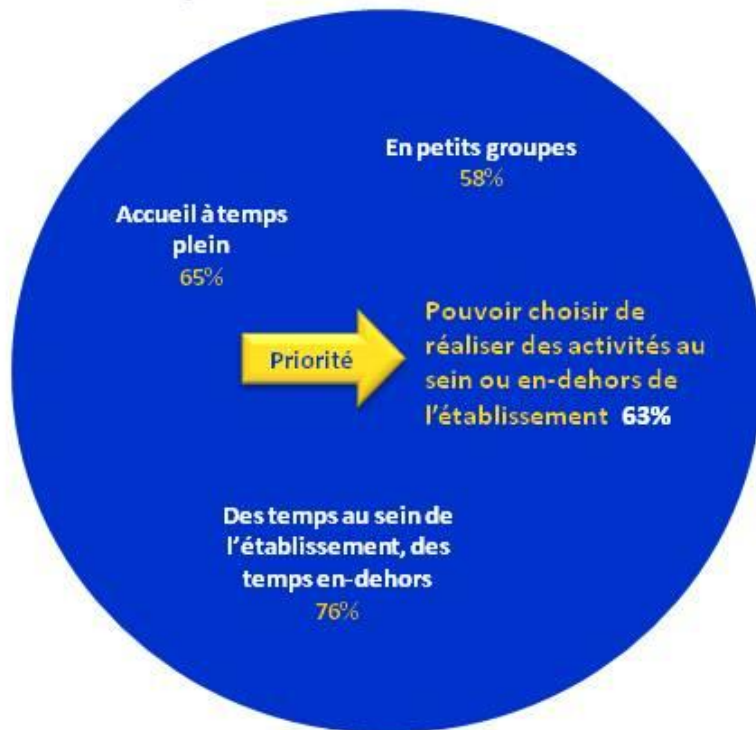
La priorité dans le travail a eu du mal à être identifiée pour la majorité des personnes accueillies. Cependant, elles ont exprimé la priorité de pouvoir choisir de travailler en ESAT ou en entreprise, sauf pour les 21-30 ans, qui fixent eux la priorité à pouvoir évoluer dans leur travail et vie professionnelle.

Au niveau des nouvelles technologies, les 15-40 ans connaissent et apprécient mieux les NTIC en général.

Enfin au niveau des services proposés par les établissements, les moins de 20 ans pensent en majorité que certaines prestations pourraient ne plus être assurées directement par l'association. Tandis que les plus de 20 ans eux ne se prononcent pas ou pensent que les prestations doivent rester de la responsabilité des établissements.







Prestations et services

